

# Familles en mouvance Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel  
Bulletin de liaison, volume 3, no 1, octobre 2001

## Maintien des contacts pères/enfants après la séparation : *le point de vue des hommes*

par

Céline Le Bourdais, Heather Juby et Nicole Marcil-Gratton

Ce rapport présente les résultats d'un projet de recherche mené à l'hiver 1999-2000 pour l'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants du ministère de la Justice du Canada. On nous a demandé d'analyser la fréquence des contacts pères/enfants après la séparation des parents à partir des données de l'Enquête sociale générale (ESG) (cycle 10) sur la famille, réalisée par Statistique Canada en 1995. Pour la première fois au Canada, on a recueilli, dans le cadre de cette enquête, des informations non seulement auprès de mères séparées mais également auprès de pères. Les répondants séparés ont répondu à des questions portant sur les contacts qu'ils avaient eus avec chacun de leurs enfants au cours de l'année précédant l'enquête ainsi que sur le temps que ces derniers avaient passé avec leur autre parent. Ces informations ont permis d'adopter une approche centrée sur les pères plutôt que sur les mères, et de tenir compte des attitudes et perceptions des hommes face à leur rôle parental.

### **Principaux résultats**

#### ***Les enfants de parents séparés que leur père a déclarés le voient de façon très inégale***

Près du tiers des enfants déclarés par leur père l'ont vu très régulièrement, c'est-à-dire qu'ils ont passé cinq mois ou plus avec lui au cours des 12 mois précédant l'enquête. À l'autre bout de l'échelle, près du quart des enfants n'ont eu à peu près aucun contact avec leur père (moins de sept jours), et un enfant sur six n'a passé aucun moment avec lui. En réalité, le portrait risque d'être nettement plus sombre que celui brossé ici, étant donné la sous-représentation des pères qui voient peu ou pas leurs enfants au sein de l'échantillon rejoint par l'ESG de 1995.

#### ***Les contacts par lettre ou par téléphone ne constituent pas un substitut aux visites du père aux enfants, auquel il aurait recours en raison de la distance qui le sépare du domicile de ceux-ci***

Plus les hommes voient leurs enfants, plus ils paraissent enclins à communiquer fréquemment avec eux par lettre ou par téléphone. De plus, les pères qui communiquent régulièrement par téléphone

ou par lettre avec leurs enfants habitent en majorité relativement près de la résidence de ces derniers.

#### ***La vie conjugale et parentale de la majorité des pères séparés ne s'arrête pas à la relation ayant donné lieu à la naissance de l'enfant***

Plus de la moitié des pères séparés avaient conclu une nouvelle union entre le moment de la séparation et la tenue de l'enquête; environ un père sur huit avait vécu avec les enfants d'une nouvelle conjointe, et une proportion sensiblement égale avait eu des enfants biologiques au sein d'une autre union.

#### ***Les pères séparés ont sensiblement les mêmes comportements avec chacun de leurs enfants, une fois les caractéristiques de chacun de ces enfants contrôlées***

L'analyse de régression multi-niveaux a montré que la plus grande partie de la variation observée dans le nombre de jours que les pères passent avec leurs enfants vient de différences entre les pères, ce qui signifie que les différences observées entre enfants d'un même père sont relativement faibles.

#### ***L'âge des enfants au moment de la séparation parentale est un facteur déterminant du nombre de contacts entre les pères et leurs enfants***

Dans l'ensemble, plus les enfants étaient âgés au moment de la séparation de leurs parents, plus la fréquence des contacts au moment de l'enquête était élevée. Ainsi, le nombre de jours que les enfants passent avec leur père croît dans un premier temps à mesure que l'âge des enfants au moment de la séparation aug-

mente, et ce jusque vers 5,5 ans; il stagne plus ou moins par la suite, avant de se remettre à croître de façon marquée chez les enfants qui étaient âgés de 10 ans ou plus lors de la séparation.

#### ***Plus la distance géographique entre les domiciles respectifs des parents séparés est grande, moins les pères passent de temps avec leurs enfants***

Les enfants qui habitent à 50 kilomètres ou plus du domicile de leur

**La propension des pères à s'acquitter de leurs obligations alimentaires envers leurs enfants après une séparation est étroitement liée à la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux**

père le voient nettement moins souvent que ceux qui résident à moins de 10 kilomètres.

***Les pères occupant un emploi à temps partiel passent clairement moins de temps avec leurs enfants que ceux qui travaillent régulièrement à temps plein***

Ce résultat traduit peut-être le fait que les hommes occupant un emploi régulier de jour ont des horaires fixes qui s'accordent mieux avec ceux de leurs enfants que les horaires des travailleurs à temps partiel, qui sont souvent variables, et que ces hommes ont des revenus plus élevés auxquels est associée une fréquence plus grande de contacts pères/enfants. Ce résultat donne à croire que les pères dont les revenus ne leur permettent pas de s'acquitter de leurs obligations alimentaires auront parfois tendance à couper les liens avec leurs enfants plutôt que de maintenir une situation qu'ils jugent trop difficile.

***Les pères qui entretiennent des attitudes positives envers la paternité passent plus de temps avec leurs enfants***

Les pères qui considèrent que le fait d'avoir un enfant les a rendus plus heureux, et qui se montrent satisfaits des modalités de garde et du temps qu'ils passent avec leurs enfants, sont aussi ceux qui passent le plus de temps avec eux. Ces résultats renvoient l'image de pères impliqués auprès de leurs enfants,

image qui contraste avec celle, souvent véhiculée dans les médias, des pères absents se désintéressant de leurs enfants.

**Conclusion**

La propension des pères à s'acquitter de leurs obligations alimentaires envers leurs enfants après une séparation est étroitement liée à la fréquence des contacts qu'ils ont avec eux. La détermination des facteurs susceptibles d'accroître la fréquence des contacts pères/enfants constitue donc une étape cruciale si l'on veut réduire les risques de pauvreté auxquels sont confrontés les enfants de parents séparés. La présente analyse des données de l'ESG de 1995 constitue un premier pas dans cette direction, mais l'on devra procéder à de nouvelles analyses si l'on espère mieux comprendre les processus en cours au lendemain d'une séparation.

Dans un premier temps, le recours à des études longitudinales qui permettent de suivre les mêmes individus à mesure qu'ils traversent différentes étapes de leur vie s'impose. De telles données sont nécessaires pour qu'on arrive à distinguer l'effet associé aux cohortes de l'effet du simple passage du temps dans les résultats que nous avons observés. L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), qui suit un vaste échantillon d'enfants canadiens

à mesure qu'ils grandissent, pourra être utilisée de façon à mettre en lumière la dynamique des relations parents/enfants au lendemain d'une séparation. Cependant, comme très peu de pères ont répondu au questionnaire de l'ELNEJ, l'enquête ne permet pas d'aborder l'étude des contacts pères/enfants directement du point de vue des hommes. À cet égard, l'Enquête sociale générale sur la famille, qui sera menée par Statistique Canada en 2001, offre un potentiel de recherche intéressant. D'une part, la majorité des difficultés (dont les problèmes de cheminement dans le questionnaire) que nous avons éprouvées devraient avoir été aplanies; d'autre part, l'échantillon visé est nettement plus grand et devrait donc permettre la poursuite d'analyses plus précises que celles que nous avons menées ici. De plus, étant donné la croissance du nombre d'enfants vivant la séparation de leurs parents, la proportion des hommes enquêtés ne vivant pas avec la mère de leurs enfants devrait être plus élevée que dans le passé.

Céline Le Bourdais, Heather Juby et Nicole Marcil-Gratton, 2000. *Maintien des contacts pères/enfants après la séparation : le point de vue des hommes*. Rapport de recherche soumis à *L'Équipe sur les pensions alimentaires pour enfants*, Justice Canada, Ottawa, 51 p.

## ***Des activités intenses à la Fédération des unions de famille***

Par Jacques Lizée (FUF)

***Assurance parentale***

La FUF, dans le cadre de ses activités conjointes avec le Regroupement québécois sur l'assurance parentale, poursuit une démarche auprès du Premier Ministre M. Jean Chrétien afin que le gouvernement fédéral accepte de s'asseoir pour négocier avec le Québec. Tant qu'une entente de transfert ne sera pas conclue, le projet québécois n'avancera pas. Ce sont les familles qui, entre temps, paient la note, c'est-à-dire, bénéficient de prestations fédérales moins généreuses et pire encore, plusieurs d'entre elles n'ont pas accès aux prestations, ne se qualifiant pas à l'Assurance-emploi, programme à partir duquel le Fédéral gère les prestations aux parents.

***ISO famille***

Les Prix ISO famille, en matière de conciliation famille-travail seront décernés dans le cadre du Forum du 15 novembre prochain sur la conciliation. La FUF a pris part au jury, en tant qu'organisation qui remet déjà

des Prix en cette matière, et ce, depuis plus d'une décennie.

***Semaine québécoise des familles (SQF)***

Le comité québécois de la SQF, dont la FUF est membre, a arrêté le thème 2002 de la SQF : «Le changement, ça fait partie de la famille, j'y vois!». Il laisse place à beaucoup d'initiatives.

***L'éveil à l'écrit***

La Fédération vient de recevoir, pour une troisième année, une subvention du Secrétariat national à l'alphabétisation pour le développement de son initiative sur l'éveil à l'écrit auprès des parents et en lien avec les organismes communautaires de son réseau. Des activités d'information, de formation, d'instrumentation sont au programme pour la prochaine année. Il s'agit d'une continuité. De plus, des activités de représentation se poursuivront en cours d'année auprès du Gouvernement québécois afin que les organismes communautaires du secteur famille soient mieux soutenus.

***Supervision de droits d'accès (SDA)***

La FUF est en lien avec 25 ressources SDA à travers le Québec. Le soutien et la cohésion entre les organismes communautaires famille qui offrent ce service sont importants dans le développement d'une telle ressource. Le MFE apporte une contribution à la réalisation de cette action de concertation.

***Enquête sur les pratiques des membres de la FUF***

Grâce à un projet soutenu par le ministère de la Famille et de l'Enfance, la FUF vient de transmettre un questionnaire à ces membres afin de mieux cerner leurs pratiques. Le résultat de ce travail pourra être utile aux travaux du projet de recherche des organismes communautaires du secteur famille qui sera entrepris dans le cadre de notre partenariat.

***Politiques familiales et fusions municipales***

Dans le cadre des travaux du Carrefour «Action municipale et familles» et soutenu

par la Ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, un projet sera initié cet automne afin de voir comment les municipalités touchées par la restructuration municipale réussiront à protéger les acquis en matière de politique familiale et comment les nouvelles entités réussiront à gérer des politiques globales à partir de la nouvelle ville et en tenant compte du milieu de vie des familles que les arrondissements, secteurs ou quartiers (anciennes municipalités) représentent.

### **14<sup>e</sup> Colloque annuel sur l'action municipale et les familles**

La Ville de Sherbrooke sera la ville hôte du colloque de 2002 du Carrefour «Action municipale et familles». Le thème retenu est : mon milieu de vie, je le bâtis avec qui...

### **Colloque de formation de formateurs (trices)**

Pour une 7<sup>e</sup> année consécutive, la FUF organise un colloque de formation à l'intention de plus de 200 formateurs(trices) du milieu communautaire des 17 régions du

Québec. L'événement aura lieu du 15 au 17 novembre, au Cap-de-la-Madeleine sous le thème : *Familles en évolution, OCF en action*. De nombreuses activités de gestion, d'intervention, de consolidation de programmes et de réflexion sont au programme. Cette activité annuelle est soutenue en partie par le PACE de Santé-Canada.

## **Publication sur la fiscalité et les familles...**

Par Sylvie Lévesque (FAFMRQ)

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec travaille depuis plus de 25 ans pour que des mesures fiscales, sociales et légales améliorent les conditions de vie des familles monoparentales et recomposées.

La Fédération a produit un document de sensibilisation qui permet de comprendre ce qui se passe dans le monde complexe de la fiscalité dans son sens large. En effet, le document intitulé *La société prend-elle soin de ses enfants? Nos mesures fiscales et sociales aident-elles réellement leurs parents?* vise à mieux comprendre les programmes existants et à montrer comment ils interagissent entre eux.

Les modifications survenues suite à la mise en place de la politique familiale n'ont guère amélioré le sort des familles les plus pauvres, au contraire. Les besoins des enfants sont de moins en moins couverts puisque les mesures d'aide n'ont pas été indexées depuis 1994 et que les taxes à la consommation s'appliquent maintenant aux biens destinés aux enfants.

Une étude réalisée par Ruth Rose, professeure de sciences économiques à l'UQAM, pour la Fédération en février dernier, démontre que l'effet combiné des politiques fédérales et provinciales a eu pour résultat une réduction de l'aide aux familles. Les familles monoparentales avec deux en-

fants d'âge scolaire dont le revenu est inférieur à 15,000\$ ont subi des réductions de plus de 1000\$.

Pour toutes ces raisons, il faut exiger que les besoins de tous les enfants soient convenablement couverts non par une combinaison de mesures mais plutôt par un simple chèque versé à la personne qui prend soin des enfants. Il faut aussi accorder des aides sélectives pour les familles ayant des revenus en dessous de la moyenne.

Le document de sensibilisation ainsi que l'étude de Ruth Rose sont disponibles en téléphonant à la Fédération (514-729-6666) ou sur le site internet : <http://www.cam.org/fafmrq>.

## **Des nouvelles du ministère de la Famille et de l'Enfance**

Rappelons d'abord que, depuis le remaniement ministériel du 8 mars dernier, Linda Goupil est la ministre d'État à la Famille et à l'Enfance. Elle remplace à ce poste Nicole Léger qui était ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance. Mme Goupil est aussi ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Condition féminine. De plus, c'est maintenant Pierre Roy qui occupe le poste de sous-ministre. M. Roy était auparavant rattaché au secrétariat du Comité des priorités du Conseil exécutif. De même, Louise Pagé a été nommée il y a quelques mois sous-ministre adjointe à la politique familiale. Elle remplace Annette Plante qui occupait ce poste depuis quatre ans.

Le 15 février 2001 s'est déroulée la troisième rencontre du Forum des partenaires de la politique familiale. À cette occasion, une proposition de Plan d'intervention pour le soutien au rôle parental a été soumise aux

participants. Suite à la réunion, un comité de suivi a été constitué afin d'accompagner le Ministère dans la mise en œuvre de ce plan d'intervention. Ce comité compte un représentant pour chacun des sept grands secteurs d'intervention de la politique familiale, en plus d'un représentant du Groupe de travail sur le soutien au rôle parental et d'un représentant du Ministère. Rappelons que les sept grands secteurs d'intervention sont : les services sociaux; le milieu syndical; les services de garde, les municipalités, le milieu communautaire, le patronat, et le secteur de l'éducation.

La planification stratégique 2001 – 2004 du ministère de la Famille et de l'Enfance a été rendue publique en avril dernier. On retrouve dans ce document un rappel de la mission du Ministère, une description du contexte et des enjeux ainsi que les orientations ministérielles pour 2001 – 2004. Ce

document est disponible en ligne sur le site du ministère à l'adresse suivante : [http://www.famille-enfance.gouv.qc.ca/2\\_ministere/index.html](http://www.famille-enfance.gouv.qc.ca/2_ministere/index.html)

La ministre d'État à la Famille et à l'Enfance, ministre responsable des Aînés et ministre responsable de la Condition féminine, Linda Goupil, a annoncé le 28 septembre 2001 un plan triennal visant à répondre aux besoins spécifiques des aînés. Les mesures gouvernementales qui en découlent sont détaillées dans les documents intitulés : *Le Québec et ses aînés : engagés dans l'action*, et *Le Québec et ses aînés : engagés dans l'action - Listes des actions sectorielles*. Ces documents sont aussi disponibles en ligne sur le site du ministère à l'adresse suivante : [http://www.famille-enfance.gouv.qc.ca/10\\_quoi\\_de\\_neuf/nouveautes.html](http://www.famille-enfance.gouv.qc.ca/10_quoi_de_neuf/nouveautes.html)

## *Des nouvelles du Conseil de la famille et de l'enfance*

### *Les travaux en cours*

Les travaux du Conseil portent actuellement sur les thèmes suivants :

- La famille et la situation démographique
- La famille et la déjudiciarisation des processus impliquant des membres de la famille
- Les familles avec adolescents
- Soutien financier aux familles et lutte à la pauvreté

### *Les Actes du colloque Démographie et Famille : les impacts sur la société de demain*

En novembre 2000, le CFE organisait un colloque de réflexion sur le thème *Démographie et famille : les impacts sur la société de demain*. Les actes de ce colloque sont maintenant disponibles gratuitement, en version électronique, sur le site du Conseil (<http://www.cfe.gouv.qc.ca/>) ou encore en version papier aux Publications du Québec au coût de 24.95\$ : [www.publications.quebec.gouv.qc.ca](http://www.publications.quebec.gouv.qc.ca).

### *Familles et adolescents*

À la suite des consultations du printemps 2001, le rapport sur la

situation et les besoins des familles et des enfants 2001 portera sur les relations entre les parents et les adolescents. Quatre aspects seront étudiés plus particulièrement : un portrait de la réalité des familles avec adolescents, une analyse de la situation des parents et des adolescentes et adolescents, l'identification des principales attentes et des difficultés rencontrées dans la famille lors de l'adolescence et, finalement, la définition des besoins de chaque groupe en termes d'interventions et d'actions à privilégier. La parution du rapport est prévue pour l'hiver.

### *Prix ISO Familles*

Le 2 avril dernier à Montréal, trois Conseils Québécois se sont unis lors d'une conférence de presse conjointe pour lancer le *Prix ISO Familles*. Il s'agit du Conseil du statut de la femme, du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre et du Conseil de la famille et de l'enfance. Le *Prix ISO Familles* est un prix d'excellence destiné aux PME, aux grandes entreprises et à celles du secteur parapublic du Québec qui offrent des moyens susceptibles de faciliter la conciliation du travail avec la vie familiale. Pour plus d'information, consultez le site du Conseil à l'adresse suivante : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/>

## *Nouvelles subventions*

Outre la subvention de fonctionnement d'équipe du partenariat renouvelée pour 3 ans, d'avril 2001 à mars 2004, des chercheurs du partenariat ont également récemment obtenu de nouvelles subventions :

- Raymond Baillargeon, Université de Montréal, **Pierre Lefebvre**, Nicolas Marceau et Philip Merrigan, UQAM, *Développement du capital humain chez les enfants : déterminants, processus et effets des politiques publiques*. FCAR-Équipe, 2001-2004;
- Hélène Belleau, CLSC/CHSLD-Bordeaux-Cartierville, **Renée B.-Dandurand** et **Françoise-Romaine Ouellette**, *La décision de placement des personnes âgées en centre de soins de longue durée et la structuration du lien familial*. CQRS, 2001-2004;
- **Évelyne Lapierre-Adamcyk** et **Nicole Marci-Gratton**, *Avoir et élever des enfants : entre aspirations et contraintes individuelles, familiales et économiques*. CRSHC, 2001-2004;
- **Françoise-Romaine Ouellette** et Dominique Goubau, Université Laval, *La transition vers l'adoption d'enfants placés en famille d'accueil. Le modèle québécois de la «banque mixte»*. CQRS, 2001-2004.

## *Les actes du colloque «Visions de la famille»*

Maintenant disponibles sous deux formats :

en version électronique, sur le site web du partenariat ou en version papier, au coût de 15\$.



### **Production du bulletin**

*Monique Provost, coordonnatrice - Téléphone : (514) 841-4001 [Monique.Provost@Inrs-UCS.UQuebec.CA](mailto:Monique.Provost@Inrs-UCS.UQuebec.CA)*

*Hélène Brien, secrétaire - Téléphone: (514) 841-4027 [Helene.Brien@INRS-UCS.UQuebec.CA](mailto:Helene.Brien@INRS-UCS.UQuebec.CA)*

*Télécopieur: (514) 841-4015*